https://college-moliere.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article340

Organisation des cours d'EPS au collège Molière à compter du 19 janvier 2021

- Les enseignements - Education Physique et Sportive - Les actualités -

Publication date: mardi 19 janvier 2021

Copyright © Collège Molière - Tous droits réservés

Information sur l’organisation des cours d’EPS au collège Molière à compter du 19 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières mesures gouvernementales prises en raison de l’évolution de la situation sanitaire et annoncées par le premier ministre le 14 janvier,les cours d’EPS**en intérieur**sont suspendus jusqu’à nouvel ordre.

Les activités initialement prévues dans les lieux fermés (gymnases, salles de sports, piscine, etc.) seront donc remplacées par des activités extérieures en respectant les créneaux horaires habituels.

Toutefois,en cas d’intempéries ou de conditions météorologiques ne permettant pas une pratique sportive extérieure en toute sécurité, les cours ne seront pas assurés : selon l’horaire du cours d’EPS, les élèves seront soit accueillis en salle de classe, soit libérés plus tôt pour ceux ayant une autorisation de sortie.

Les activités proposées dans le cadre de l’AS sont également concernées par ce nouveau protocole : seule l’AS rugby assurée par M. Balaguer pourra donc, dans un premier temps, être maintenue.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous tiendrons informés en cas de nouvelles consignes.

Cordialement

Mme Thabuis et les professeurs d’EPS (Mme Bello, M. Balaguer, M. Gaag, M. Le Berre)

Copyright © Collège Molière